

Les avantages de la solution Travel Guard® – Déplacements Professionnels

Ces informations sont destinées aux courtiers en assurance uniquement



Travel Guard® Playbook



Commencez

Travel Guard®, notre nouvelle offre d'assurance Déplacements professionnels

Elle contient les garanties traditionnellement offertes et une gamme de services accessibles depuis notre nouvelle application où un bouton d'aide « appel rapide » permet de contacter immédiatement nos services d'assistance

Quelques exemples de risques liés au déplacement professionnel

LES ATTENTES DES FAMILLES

Les familles ont besoin d'être rassurées sur la prise en charge de l'un de leurs proches touché par un accident lors d'un déplacement professionnel. Elles ont besoin d'informations sur les soins envisagés et peuvent avoir besoin d'être à son chevet, donc d'être véhiculées et/ou logées.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Bien que le nombre de tués sur les routes françaises soit faible, les accidents de la route représentent malgré tout une part importante des sinistres déclarés chaque année, notamment à l'étranger. En effet, d'autres pays ont souvent une politique moins stricte en matière de sécurité routière, ce qui peut entraîner des accidents graves impliquant des taxis, des autocars ou encore des minibus.

LE TERRORISME

Les attaques terroristes sont une menace à ne pas négliger. L'Algérie a été victime d'une prise d'otages de grande ampleur sur un site gazier au Sud du pays. L'attaque du centre commercial Westgate à Nairobi montre également que les terroristes peuvent cibler des lieux fréquentés par les voyageurs internationaux.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

À l'heure de la mondialisation, le nombre de voyages d'affaires augmente et les entreprises envoient de plus en plus souvent leurs salariés en déplacement à l'étranger. Notre nouvelle solution Travel Guard® offre une large gamme de services : formation de sensibilisation aux questions de sécurité, application dédiée offrant aux collaborateurs une assistance et des informations en ligne. Avec sa société d'assistance intégrée, Travel Guard® - Déplacements Professionnels offre des services et une assistance adaptés aux besoins de vos clients.

Dans un monde où un nombre croissant d'entreprises se tournent vers l'étranger pour étendre leurs activités, notre présence mondiale nous permet de leur offrir une couverture globale. AIG propose une solution qui s'adapte tant aux PME comptant quelques collaborateurs qu'aux multinationales, dont plusieurs milliers de salariés voyagent à travers le monde.



ÉTUDE DE CAS : UN PRESTATAIRE DE SERVICES PÉTROLIERS

Alpha est un prestataire mondial de services pétroliers qui envoie ses ingénieurs sur des champs pétroliers dans certaines régions parmi les plus risquées au monde. L'entreprise compte 2 600 salariés et est présente sur tous les continents, avec un chiffre d'affaires de 3 Mds d'Euros. Certains risques peuvent s'avérer délicats du fait de la situation de leurs salariés en mission comme les blessures nécessitant une intervention chirurgicale ou comme le risque d'enlèvement.



ÉTUDE DE CAS : UN FABRICANT DE TAILLE MOYENNE

Beta, installée dans les Midlands depuis 130 ans, est spécialisée dans la fabrication d'appareils d'optique de précision. Les 85 membres de son équipe commerciale et de son service après-vente sillonnent l'Europe et commencent à investir l'Amérique, l'Asie et certaines zones d'Afrique. Ses salariés ont besoin d'être aidés dans le cadre de l'organisation de leurs déplacements, afin de limiter les risques et de bénéficier de soins médicaux de première urgence.

Travel Guard® est une réponse innovante aux attentes des employeurs, afin que leurs salariés bénéficient à tout moment de la meilleure couverture, qu'ils soient en France ou à l'étranger.

Voici quelques exemples de nos avantages

Site d'assistance
www.aig.com/fr/travelguardassistance

SITUATION

CARTES D'ASSISTANCE OUBLIÉES

Notre étude* a révélé que 41 % des assurés n'ont pas leur carte d'assistance sur eux lorsqu'ils voyagent et qu'en cas d'annulation d'un vol, ils sont 26 % à appeler leur responsable hiérarchique et 24 % à contacter un collègue.

ACCES AUX SERVICES D'ASSISTANCE

Vous en avez assez de vous débattre avec une liste de numéros de téléphone à appeler en cas de problème ? D'avoir à traiter avec plusieurs interlocuteurs plutôt qu'avec un point de contact unique ?

DEVOIR DE PROTECTION

Vous craignez de voir votre responsabilité engagée en cas de problème lorsque vous envoyez des salariés à l'étranger ?

SÉCURITÉ À L'ÉTRANGER

Des troubles peuvent survenir partout, et aucun pays n'est à l'abri aujourd'hui. Un incident mineur peut très vite devenir préoccupant, voire dangereux.

LES REPONSES DU CONTRAT TRAVEL GUARD®

Aujourd'hui, les voyageurs d'affaires utilisent leur smartphone pour tout gérer, depuis leurs rendez-vous jusqu'à leur messagerie électronique. Travel Guard® - Déplacements Professionnels comprend désormais une application mobile qui permet aux salariés de contacter directement l'assistance grâce à un bouton d'aide « appel rapide ». Pas étonnant que 91 % des sondés se disent intéressés par notre application !


AIG détient sa propre société d'assistance, AIG Travel. Un point de contact unique est mis à la disposition des assurés pour leur offrir l'assistance nécessaire (à l'exception des garanties enlèvement et consultant de crise).

Le programme de sensibilisation* à la sécurité d'AIG est un outil de formation en ligne que vos salariés peuvent utiliser avant leur départ. Vous pouvez également consulter nos Guides pays et recevoir nos Alertes de sécurité Voyage.

* Ce service est fourni par un partenaire d'AIG

AIG offre une large gamme de solutions en matière de sécurité, dont une formation de sensibilisation à la sécurité et des alertes par e-mail.

* Selon une enquête en ligne réalisée en septembre 2013 auprès de 1 750 voyageurs d'affaires au total, basés en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, effectuant au moins un déplacement par an et équipés d'un smartphone professionnel.



AIG dispose de sa propre société d'assistance AIG Travel : les assurés disposent d'un point de contact unique*, qui coordonne l'ensemble des questions médicales ou de sécurité.

EXPERTISE EN GESTION DES SINISTRES

AIG, fort de ses 60 années d'expérience, a développé une solide expertise dans la gestion des sinistres.

PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL

Les salariés qui voyagent à l'étranger peuvent faire confiance aux services d'assistance d'AIG. Nos centres d'assistance sont répartis dans le monde entier. Nos 1 300 spécialistes connaissent l'environnement local et savent comment procéder pour rapatrier rapidement vos salariés en toute sécurité.

INNOVATION

En recherche constante d'innovation, AIG offre à ses clients des solutions leur garantissant une protection optimale. Grâce à notre application mobile et à notre site Internet dédié, les salariés ont tout ce dont ils ont besoin à portée de main, partout, à tout moment.

ET DEMAIN ?

AIG s'investit pour anticiper les besoins des salariés en matière d'assurance. Travel Guard® offre une protection étendue. Nous mettons régulièrement à jour nos garanties afin d'offrir à nos clients la protection la mieux adaptée à leurs besoins.

SOLUTION ADAPTÉE EN CAS DE CRISE MAJEURE

AIG déploie ses ressources en cas de crise majeure, lorsqu'un rapatriement d'urgence s'avère nécessaire. Disposant de notre propre société d'assistance, nous pouvons offrir notre aide et nos conseils en matière de sécurité, mais aussi organiser des traitements médicaux ou encore un rapatriement sécuritaire d'urgence.

ENGAGEMENT SUR LA DURÉE

AIG est l'un des leaders mondiaux de l'assurance Individuelle Accident depuis 60 ans, œuvrant chaque jour pour protéger les salariés de ses clients et mettant son expertise à leur service pour garantir une gestion des sinistres rapide et efficace.

* à l'exception des garanties enlèvement et consultant de crise



AIG cherche à rendre les choses aussi simples que possible pour les courtiers et leurs clients : la solution Travel Guard® - Déplacements Professionnels est faite pour ça.

UNE PRÉSENTATION DU PRODUIT SIMPLIFIÉE

Grâce à notre nouvelle application mobile et à notre site Internet, il est désormais plus facile de mettre en avant les avantages de Travel Guard® et de présenter nos services de manière concrète.

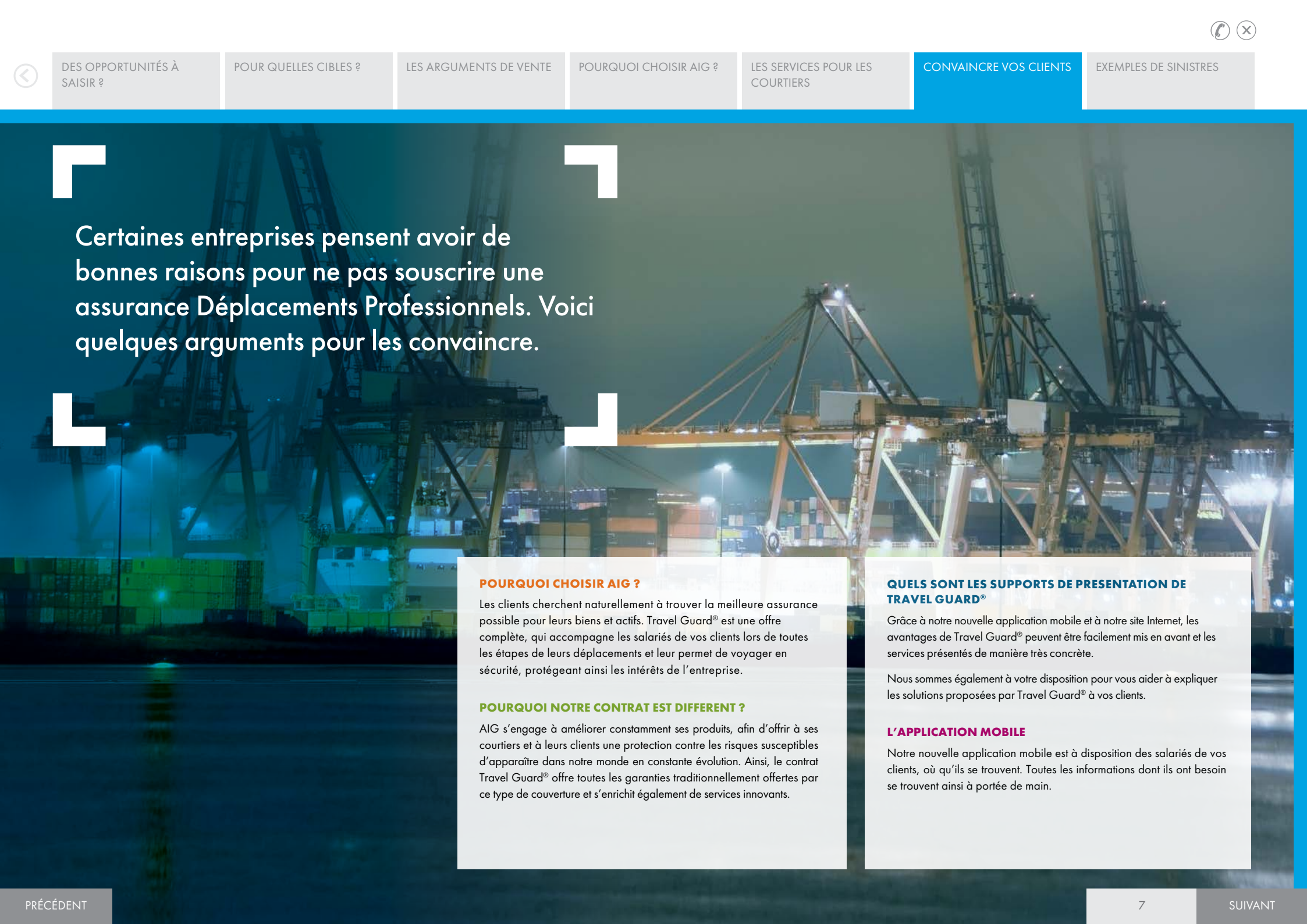
DES EXPERTS À VOTRE DISPOSITION

Nous sommes à votre disposition pour vous aider à présenter efficacement les solutions proposées par Travel Guard®. Nous pouvons faire participer nos souscripteurs et nos gestionnaires sinistres lors de vos réunions avec vos clients afin de leur expliquer comment nous assistons leurs salariés dans toutes les situations.

LES CARTES D'ASSISTANCE

Notre étude a révélé que 41 % des voyageurs d'affaires couverts par une assurance n'ont pas leur carte d'assistance sur eux lorsqu'ils voyagent.

Grâce à notre application mobile, ils disposeront désormais de toute l'information nécessaire en un clin d'œil, depuis leur smartphone.



Certaines entreprises pensent avoir de bonnes raisons pour ne pas souscrire une assurance Déplacements Professionnels. Voici quelques arguments pour les convaincre.

POURQUOI CHOISIR AIG ?

Les clients cherchent naturellement à trouver la meilleure assurance possible pour leurs biens et actifs. Travel Guard® est une offre complète, qui accompagne les salariés de vos clients lors de toutes les étapes de leurs déplacements et leur permet de voyager en sécurité, protégeant ainsi les intérêts de l'entreprise.

POURQUOI NOTRE CONTRAT EST DIFFERENT ?

AIG s'engage à améliorer constamment ses produits, afin d'offrir à ses courtiers et à leurs clients une protection contre les risques susceptibles d'apparaître dans notre monde en constante évolution. Ainsi, le contrat Travel Guard® offre toutes les garanties traditionnellement offertes par ce type de couverture et s'enrichit également de services innovants.


QUELS SONT LES SUPPORTS DE PRESENTATION DE TRAVEL GUARD®

Grâce à notre nouvelle application mobile et à notre site Internet, les avantages de Travel Guard® peuvent être facilement mis en avant et les services présentés de manière très concrète.

Nous sommes également à votre disposition pour vous aider à expliquer les solutions proposées par Travel Guard® à vos clients.

L'APPLICATION MOBILE

Notre nouvelle application mobile est à disposition des salariés de vos clients, où qu'ils se trouvent. Toutes les informations dont ils ont besoin se trouvent ainsi à portée de main.



Voici quelques exemples qui vous permettront d'illustrer de quelle manière AIG a pu aider ses clients lorsque leurs salariés se trouvaient dans des situations délicates.

NUAGE DE CENDRES VOLCANIQUES

L'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull en avril 2010 a paralysé tous les principaux aéroports et provoqué des retards considérables. Nous avons aidé nos clients à trouver des solutions pour rentrer à bon port, alors que d'autres assureurs offrant des produits similaires ont refusé de prendre en charge les demandes d'indemnisation liées à cet incident.

UNE LÉSION OCULAIRE DIAGNOSTIQUÉE AU MILIEU DU PACIFIQUE SUD

Un salarié a souffert d'une grave lésion oculaire alors qu'il travaillait sur une petite île du Pacifique Sud, dépourvue de services de soins appropriés et de liaisons aériennes régulières. Nous avons réussi à stabiliser le patient sur l'île, puis envoyé une ambulance aérienne, qui l'a emmené à Honolulu, à 6 heures de là. Une fois guéri, il a pu reprendre son travail sur l'île.

ATTENTAT DANS UN CENTRE COMMERCIAL DE NAIROBI

Lorsque le centre commercial Westgate de Nairobi, la capitale du Kenya, a été pris d'assaut par des tireurs masqués, une équipe de gestion de crise d'AIG a immédiatement été envoyée sur les lieux pour assurer la liaison entre les responsables officiels, les équipes médicales, les victimes et leurs familles. Le fait de disposer d'une équipe sur le terrain a permis à AIG d'assurer un soutien aux familles des assurés impliqués dans ce terrible attentat.



www.aig.com

AIG EN FRANCE

Tour CB21
16, Place de l'Iris
92400 Courbevoie
Tél : 01 49 02 42 22
Fax : 01 49 02 44 04



Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com.
AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
Succursale pour la France : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.